



RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS-RICHELIEU

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Régie de l'Aqueduc Intermunicipale du Bas-Richelieu tenue à son siège social du 737, chemin des Patriotes à Saint-Denis-sur-Richelieu,, ce mercredi 13 octobre 2021 à 18h07.

SONT PRÉSENTS :

Madame Chantal Denis, mairesse, municipalité St-Antoine-sur-Richelieu
Madame Ginette Thibault, mairesse, municipalité St-Denis-sur-Richelieu
Monsieur Michel Robert, maire, municipalité St-Marc-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale, municipalité de St-Mathieu de Beloeil
Monsieur Marc Lavigne, maire, municipalité St-Charles-sur-Richelieu

Monsieur Luc Brouillette, directeur général et secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte et présidée à 18h07 par monsieur Marc Lavigne, président.
Monsieur Luc Brouillette fait fonction de secrétaire de la réunion.

ORDRE DU JOUR

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 8 septembre 2021
3. a) Rapport de filtration / Septembre 2021
b) Rapport de fuites / Septembre 2021
4. Comptes à payer / Septembre 2021
5. Résolution pour nouvel emprunt du 1 950 000\$
 - a) Acceptation de l'offre
 - b) Résolution de concordance et de courte échéance
6. Réaménagement des bureaux administratifs
 - a) Mobilier
 - b) Planchers
7. Levée de l'assemblée

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'assemblée ayant été dûment convoquée

2021.10.057 Il est proposé par: Madame Ginette Thibault
appuyé par: Madame Chantal Denis

Et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 8 SEPTEMBRE 2021

2021.10.058 Il est proposé par: Madame Ginette Thibault
appuyé par: Monsieur Normand Teasdale

Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2021 soit accepté, tel que présenté, avec dispense de lecture. Le président s'étant assuré que tous les membres en ont pris connaissance.

3. a) RAPPORT DE FILTRATION (QUALITÉ DE L'EAU) / SEPTEMBRE 2021

Le conseil d'administration prend connaissance des rapports présentés.

b) RAPPORT DE FUITES / SEPTEMBRE 2021

Le conseil d'administration prend connaissance du rapport présenté.

4. COMPTES À PAYER / SEPTEMBRE 2021

2021.10.059 Il est proposé par: Monsieur Michel Robert
appuyé par: Madame Ginette Thibault

Et résolu à l'unanimité que les comptes à payer pour le mois de septembre 2021 représentant la somme de deux millions deux cent soixante mille soixante-deux dollars et cinquante-cinq cents (2 260 062.55\$) soient acceptés et payés en totalité, et ce, avec dispense de lecture. Le président de l'assemblée s'étant assuré que tous les membres en ont pris connaissance.

5. RÉSOLUTION POUR NOUVEL EMPRUNT DE 1 950 000\$

a) Acceptation de l'offre

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale d'aqueduc du Bas-Richelieu a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 20 octobre 2021, au montant de 1 950 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - CAISSE DESJARDINS DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE

63 200 \$	1,95000 %	2022
64 400 \$	1,95000 %	2023
65 400 \$	1,95000 %	2024
66 500 \$	1,95000 %	2025
1 690 500 \$	1,95000 %	2026

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,95000 %

2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

63 200 \$	2,09000 %	2022
64 400 \$	2,09000 %	2023
65 400 \$	2,09000 %	2024
66 500 \$	2,09000 %	2025
1 690 500 \$	2,09000 %	2026

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,09000 %

3 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

63 200 \$	0,85000 %	2022
64 400 \$	1,15000 %	2023
65 400 \$	1,40000 %	2024
66 500 \$	1,65000 %	2025
1 690 500 \$	1,80000 %	2026

Prix : 98,55000

Coût réel : 2,09866 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CAISSE DESJARDINS DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE est la plus avantageuse;

2021.10.060 Il est proposé par: Madame Ginette Thibault
appuyé par: Madame Chantal Denis

Et résolu à l'unanimité de

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Régie intermunicipale d'aqueduc du Bas-Richelieu accepte l'offre qui lui est faite de CAISSE DESJARDINS DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE pour son emprunt par billets en date du 20 octobre 2021 au montant de 1 950 000 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 2020-01. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

b) Résolution de concordance et de courte échéance

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Régie intermunicipale d'aqueduc du Bas-Richelieu souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 950 000 \$ qui sera réalisé le 20 octobre 2021, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2020-01	1 950 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 2030-01, la Régie intermunicipale d'aqueduc du Bas-Richelieu souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

2021.10.061 Il est proposé par: Monsieur Michel Robert
appuyé par: Monsieur Normand Teasdale

Et résolu à l'unanimité

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 20 octobre 2021;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 20 avril et le 20 octobre de chaque année;
3. les billets seront signés par Marc Lavigne, président et Luc Brouillette, secrétaire-trésorier;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2022.	63 200 \$	
2023.	64 400 \$	
2024.	65 400 \$	
2025.	66 500 \$	
2026.	67 700 \$	(à payer en 2026)
2026.	1 622 800 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 2020-01 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 20 octobre 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

6. RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX ADMINISTRATIFS

2021.10.062 Il est proposé par: Monsieur Normand Teasdale
appuyé par: Madame Chantal Denis

Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de mobilier de bureau au montant de 16 324,00\$ (taxes incluses) conformément à la soumission #PEF210602E2-2 de Buropro Citation, ainsi que la réfection du plancher des bureaux administratifs, au montant de 6850,79\$ (taxes incluses), conformément au devis #699 de Revêtements Polyprotech inc.

7. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2021.10.063 Il est proposé par : Madame Chantal Denis
appuyé par: Monsieur Normand Teasdale

Et résolu à l'unanimité que la présente séance soit déclarée close à 18h30.

Comptes à payer – Septembre 2021

RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS-RICHELIEU
LISTE DES COMPTES À PAYER AU 30 SEPTEMBRE 2021

COMPTES PAYÉS EN SEPTEMBRE 2021

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>	<u>Description</u>
AIR LIQUIDE	7 117.14	Location du réservoir et oxygène
FIDUCIE DESJARDINS	4 518.89	REER collectif payé par Desjardins
FONDACTION	3 227.28	REER employés septembre 2021
HYDRO QUÉBEC	74 637.74	Électricité
LINDE CANADA INC.	288.04	Location annuelle de bouteilles pour soudeuse
MARTIN HANDFIELD	540.00	Traversier
MINISTÈRE DU REVENU	21 375.70	DAS payées par Desjardins
PITNEY BOWES	235.45	Location timbreuse - 1er octobre au 31 décembre 2021
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	7 408.91	DAS payées par Desjardins
RETRAITE QUÉBEC	112.65	Régime des élus
SERVICE DE CARTES DESJARDINS	335.85	Peinture en aérosol et fournitures de bureau
TELUS	799.80	Cellulaires et modems
VIDÉOTRON LTÉE	328.96	Téléphone usine
VISA DESJARDINS	1 437.60	Fournitures de bureau, boulons et peinture
XEROX CANADA LTÉE	76.47	Photocopies

Total des comptes payés en septembre 2021	122 440.48 \$
--	----------------------

COMPTES À PAYER AU 30 SEPTEMBRE 2021

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>	<u>Description</u>
---------------------	----------------	--------------------

ALBERT VIAU DIVISION EMCO LIMITÉE	239.65	Équipements pour le réseau et l'usine
ANTONIO MOREAU (1984) LIMITÉE	637.80	Uniformes
ATELIER 1837 ENR.	1 379.70	Rafraichissement du mobilier de bureau
ATELIER TANGUAY (9066-7692 QUÉBEC INC.)	2 066.10	Souffleuse à neige
BECTROL INC.	34.59	Pièces à refacterer, relais
BIOVET INC.	5 764.25	Analyses d'eau
CHEM ACTION INC.	95.43	Diaphragme
CHEMTRADE CHEMICALS CANADA LTD	8 323.37	Sulfate d'aluminium liquide Saint-Denis/Saint-Charles
COMPTEURS D'EAU DU QUÉBEC	227.08	Compteurs d'eau
DEPANNEUR LES PATRIOTES	1 369.58	Essence
DISTRIBUTIONS MARANDA INC.	86.23	Pièce pour réparation boîte du camion # 1
ÉQUIPEMENTS D'ARPENTAGE CANSEL INC.	216.55	Allonge de compteur 3/4 et connecteurs
EXCAVATION G. JEANNOTTE ET FILS INC.	2 247.77	Excavation pour entrées d'eau
FAVREAU BLAIS ARCHITECTES INC.	8 226.46	Honoraires professionnels - ajout d'un corridor
GBI EXPERTS-CONSEILS INC.	39 535.60	Honoraires professionnels d'ingénierie
GESTION MARCEL G GAGNÉ INC.	769.60	Pompe et compresseur
GLS LOGISTICS CANADA LTD	62.57	Frais de livraison
LA CAPITALE ASSUREUR	4 400.75	Assurances collectives - octobre
LA COOP COMAX	587.94	Entretien équipement de l'usine et du réseau
LES ENTREPRISES THIERRY LAFLAMME INC.	344.93	Appel de service pour réparation d'une fissure
NORDMEC CONSTRUCTION INC.	2 043 640.55	Déboursé numéro 7.
PETITE CAISSE	141.80	Divers
QUÉBEC MUNICIPAL	160.69	Abonnement annuel
RAEVR	7 394.33	Honoraires technicien en instrumentation et contrôle
SYNDICAT DES EMPLOYES - CSN	1 193.72	Cotisation septembre 2021
TENAQUIP LTEE	465.19	Fournitures diverses
TRAVERSE LE BAC DES PATRIOTES	81.00	Traversier
UBA INC	6 561.10	Produits chimiques
VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.	1 233.56	Pièces et accessoires de laboratoire
VIDÉOTRON AFFAIRES	26.10	Téléphone bureau - interurbains
WOLSELEY CANADA INC.	108.08	Pièces pour réseau

Total des comptes à payer au 30 septembre 2021	2 137 622.07 \$
---	------------------------

TOTAL DES COMPTES - SEPTEMBRE 2021	2 260 062.55 \$
---	------------------------